

L'ENTRAIN

Riche de notre passé

pour créer l'avenir



Participation au journal:

Solange Perreault
Monique Sévigny
Jean Boudreault
Angèle Thouin
Marie-Hélène Riopel
Sylvie Perreault
Karoline Létourneau, responsable

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

*Sachez qu'il est possible pour les anciens **résidents de La Reine** de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 40 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, JOZ 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain**.*

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: sylvie.perr@tlb.sympatico.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : **lareine.ao.ca** onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local.*

Mot de la responsable!



Vol24 #6 / Juin 2024

Bonjour à tous chers/ chères lecteurs/ lectrices!

Et Oui! Me voici maintenant dans les grands souliers de Sylvie!! Malgré sa petite taille, les souliers sont pourtant très grands à chausser je vous assure !! Merci de m'accueillir parmi vous d'ailleurs. Il me fait très plaisir de prendre le poste de Chargé de projet / Urbanisme et également continuer de m'occuper de votre eau potable!

C'est très motivé par les actions déjà réalisées que j'ai accepté de reprendre le flambeau. Depuis bientôt 18 ans que je suis résidente de la Municipalité de La Reine et également témoin des belles avancées de celle-ci, de son développement, des nouveaux visages arrivés de loin, des p'tits qui ont poussés et des gens précieux qui nous ont malheureusement quittés. Si j'ai un mot pour décrire la municipalité dans laquelle j'ai décidé d'établir ma famille et de la faire fleurir serait, Solidarité! Ou peut-être Implication, ou encore Fierté, ou encore Ensemble... En fait... tous ces mots se valent quand on parle deLa Reine!

C'est avec pleins d'idées en tête que j'espère mettre la main à la pâte avec l'équipe municipale et les citoyens, pour continuer de développer notre municipalité déjà très dynamique.

Je prends ici le temps de remercier Sylvie Perreault pour ses nombreux conseils et l'accompagnement qu'elle m'a offert lors de mon arrivée en poste à la municipalité. Je tiens également à souligner les multiples réalisations qu'elle a rendue possible grâce à son excellent travail et son dévouement pour le rayonnement de sa municipalité.

Bon été Sylvie et Merci pour tout!

Sur ce, je souhaite une belle fin d'année scolaire à tous nos jeunes étudiants/ étudiantes et un bel été doux et paisible pour tous.

Karoline Létourneau

Bonne Fête à chacun/chacune !!!

3 Jacques Perreault

23 Guy Carrier

14 Denis Perreault

14 Fanny Dupras-Rossier

15 Maya Riopel

23 Annick Létourneau

30 Mylhan Branconnier

30 Jean-Guy Dessureault

31 Jean-François Royer

31 Christian Binette



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 6 MAI 2024 À 18h30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 18h30

2. 24-05-79 : ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés.

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Présentation et dépôt des états financiers 2023 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton
4. Période de questions
5. Clôture de la séance extraordinaire. (___ : ___)

3. 24-05-80 : PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE M. Guillaume Bouchard de la firme indépendante Raymond Chabot Grant Thornton dépose et présente à l'assemblée extraordinaire du 6 mai 2023 à 18h30 le rapport d'audit pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant de la Municipalité de La Reine pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, rapports préparés, déposés et présentés par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton et ce, conformément à la loi. Les élus attestent également la véracité des dépenses encourue pour l'entretien des routes locales niveau 1 et 2.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 5. 24-05-81 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE** Il est 18h58.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 6 MAI 2024

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. 24-05-82: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

6. **Ouverture de la séance;**
7. **Adoption de l'ordre du jour;**
8. **Adoption du procès-verbal de la séance Extra du 18 mars 2024 à 19h00;**
9. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2024 à 19h00;**
10. **La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 30 avril 2024 par email le 6 mai 2024**
11. **Voirie**
 - 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
 - 2) Assainissement eaux usées ; résumé et planification d'une rencontre
 - 3) Fermeture Pont-00233
12. **Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
 - 1) Formations Renseignements personnels (Accès à informations)
 - 2) Formation code d'éthique et de déontologie 2 conseillers
 - 3) Inspection de diverses structures ponts
 - 4) Lettre résidente Palmarolle HLM (Fanny)
 - 5) Résumé Programmation travaux voirie locale et TECH2019-2023
13. **Correspondance;**
 - 1) Conseil en bref
 - 2) Semaine Québécoise personnes handicapés
 - 3) Informations Gouvernement de proximité
 - 4) Déclaration de la FQM sur la forêt Québécoise
 - 5) Demande de commandite école Boréale Pavillon Normétal
 - 6) Programmation Annuelle 2024-2025 Dualco
 - 7) DBO Expert
14. **Présentation des comptes à payer;**
15. **Diverses résolutions:**
 - 1) Attestation véracité des dépenses dans le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (Reddition 2023)
 - 2) Embauche d'un Chargé(e) de projet et d'urbanisme selon recommandations
 - 3) Consultante en urbanisme au besoin
 - 4) Plainte Citoyen 7, 1ere avenue Est
 - 5) Tarification municipale gravier Dualco
 - 6) Coût : 4 formations CCU
 - 7) AGA Syndicat de bois Abitibi Témiscamingue
 - 8) Abat poussière
 - 9) Résolution d'adjudication municipale finance Emprunt PRIMEAU
 - 10) Résolution de concordance de prolongation finance Emprunt PRIMEAU
 - 11) Compteur Le compte
 - 12) Entente de services aux personnes sinistrées
 - 13) Formation 11 juin Économie sociale
 - 14) ATRAT
 - 15) Répartition des tâches des élus
 - 16) Engagement d'un préposé entretien pelouse et autres
 - 17) Congé DG
 - 18) Peinture projet/salaire
 - 19) SEAO Rechargement TECH2019.23
16. **Période de questions (de 20h à 20h30);**
17. **Rapport de Projet de Développement (DGA)**
 - 1) PRIMA
 - 2) Bibliothèque
 - 3) Agriesprit)

- 4) Achat par dotation
 - 5) Plan de mesure d'urgence
 - 6) Hommage aux enseignants
 - 7) Service incendie La Sarre
 - 8) P-00227 Demande d'accès à l'info
18. **Sécurité Civile**
19. **Varia : Sujet Divers**
20. **Clôture de la séance. Il est ___ h ___**

3. **24-05-83 :** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRA DU 18 MARS 2024 À 19H00**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mars 2024 à 19h00.

4. **24-05-84 :** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
RÉGULIÈRE DU 8 AVRIL**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2024 à 19h00.

5. **La greffière-trésorière a déposé au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la municipalité au 30 avril 2024 par email tel que demandé par les élus.**

6. **VOIRIE**

- 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
- 2) Assainissement eaux usées ; résumé et planification d'une rencontre
- 3) Fermeture Pont-00233

7. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA;**

- 1) Formations Renseignements personnel (Accès à informations)
- 2) Formation code d'éthique et de déontologie 2 conseillers
- 3) Inspection de diverses structures ponts
- 4) Lettre résidente Palmarolle HLM (Fanny)
- 5) Résumé Programmation travaux voirie locale et TECH2019-2023

8. **CORRESPONDANCES**

- 1) Conseil en bref
- 2) Semaine Québécoise personnes handicapés
- 3) Informations Gouvernement de proximité
- 4) Déclaration de la FQM sur la forêt Québécoise
- 5) Demande de commandite école Boréale Pavillon Normétal
- 6) Programmation Annuelle 2024-2025 Dualco
- 7) DBO Expert Conseil en bref
- 8) Message Sureté du Québec
- 9) Demande d'affichage importance climat civil et respectueux dans les municipalités 1#

9. **24-05-85:** **PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour avril 2024 de **35 322.47\$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels d'avril 2024 au montant de **7 741.88\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en avril 2024 pour un montant de **15 548.09\$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de mars 2024 payées en avril 2024 pour **4 288.53\$**.
- Soit : le grand total des dépenses pour avril 2024 pour **62 900.97\$**.

10. DIVERSES RÉOLUTIONS

1) 24-05-86 : Attestation véracité des dépenses dans le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (Reddition 2023).

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 198 299.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de La Reine informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local et la véracité des dépenses encourues en 2023.

2) 24-05-87 : Engagement Chargé(e) de projet et d'urbanisme selon les recommandations

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a affiché une offre d'emploi pour un Chargé.e de projet et d'urbanisme pour remplacer la personne déjà en place;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et une conseillère ont eu le mandat de faire les entrevues le 2 mai 2024 pour les deux candidates qui ont déposé leur curriculum vitae.
CONSIDÉRANT QUE les deux mandataires ont fait leurs recommandations aux élus à l'assemblée du conseil du 6 mai 2024;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire l'embauche de Mme Karoline Létourneau au poste de chargée de projet et d'urbanisme selon l'entente des conditions mise à son dossier d'employé. Le début de l'emploi débutera le 14 mai 2024. Mme Sylvie Perreault aura le mandat de lui faire une formation adéquate pour remplir ces fonctions.

3) **24-05-88 : Consultante en urbanisme**

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Mme Sylvie Perreault reste comme consultante en urbanisme au besoin et sur appel seulement.

4) **24-05-89 : Plainte Citoyen 7e Iere Avenue Est**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une plainte du citoyen sur sa propriété pour un refoulement d'eau qui perdure depuis plusieurs années et à plusieurs reprises causé en partie par le réseau de la municipalité

Il est proposé et résolu à l'unanimité de proposer au propriétaire d'enlever les eaux pluviales des gouttières qui s'achemine dans le tuyau ainsi que d'envoyer le contremaitre de la voirie à passer la fiche à tous les trois mois et nous faire un rapport de la situation avant s'il y a lieu, de procéder à des travaux plus complexes.

5) **24-05-90 : Tarification municipale gravier Dualco**

CONSIDÉRANT QUE la Dualco a prélevé 3813 tonnes de gravier dans notre gravière en 2021;

Il est proposé et résolu à l'unanimité, de faire une facture à la Dualco de 3813 tonnes à 0.61\$ la tonne de gravier, selon la tarification municipale reçu pour un montant de \$2 325.90\$

6) **24-05-91 : Formation obligatoire comités CCU**

CONSIDÉRANT l'obligation de suivre une formation pour le comité du CCU qui est formé de 4 membres;

Il est proposé et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine inscrive les 4 membres du comité consultatif en urbanisme pour respecter cette conformité au montant de 160.00\$ plus taxes pour chaque membre.

7) **AGA Syndicat de bois Abitibi-Témiscamingue**

À titre informatif qu'il y aura réunion jeudi le 9 mai 2024.

8) **24-05-92: Octroi du contrat Abat-poussière 2024**

Il a été proposé et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat au soumissionnaire Somavrac C.C. et de faire épandre 42 milles litres d'abats poussières en deux parties dû à des travaux de remblaiement au rang 8 et route La Reine-St-Lambert qui seront fait dans un temps indéterminé pour l'instant et mandater M. Jonathan Branconnier de faire le nivelage avant l'épandage et d'accompagner l'employé de Somavrac dans le camion pendant l'épandage au besoin.

9) **24-05-93 : Résolution d'adjudication Municipale finance emprunt PRIMEAU**

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	6 mai 2024	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 6 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	13 mai 2024
Montant :	594 900 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de La Reine a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 13 mai 2024, au montant de 594 900 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

27 600 \$	4,84000 %	2025
28 900 \$	4,84000 %	2026
30 400 \$	4,84000 %	2027
31 900 \$	4,84000 %	2028
476 100 \$	4,84000 %	2029

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,84000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

27 600 \$	4,80000 %	2025
28 900 \$	4,65000 %	2026
30 400 \$	4,55000 %	2027
31 900 \$	4,50000 %	2028
476 100 \$	4,50000 %	2029

Prix : 98,64700

Coût réel : 4,84800 %

3 - CAISSE DES JARDINS DE L'ABITIBI-OUEST

27 600 \$	4,91000 %	2025
28 900 \$	4,91000 %	2026
30 400 \$	4,91000 %	2027
31 900 \$	4,91000 %	2028
476 100 \$	4,91000 %	2029

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,91000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de La Reine accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 13 mai 2024 au montant de 594 900 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 232. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

10) 24-05-94: Résolution de concordance de prolongation EMPRUNT

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 594 900 \$ qui sera réalisé le 13 mai 2024

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de La Reine souhaite emprunter par billets pour un montant total de 594 900 \$ qui sera réalisé le 13 mai 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
232	594 900 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 232, la Municipalité de La Reine souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé et résolu unanimement

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 13 mai 2024 ;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 13 mai et le 13 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	27 600 \$	
2026.	28 900 \$	
2027.	30 400 \$	
2028.	31 900 \$	
2029.	33 500 \$	(à payer en 2029)
2029.	442 600 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 232 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 13 mai 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

11) 24-05-95 : Compteur Le Compte

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater Les Compteurs Le Compte pour faire la vérification de précision pour les compteurs à la station de pompage de La Reine comme la loi l'oblige annuellement.

12) 24-05-96 : Entente de service aux personnes sinistrées

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Reine doit signer chaque année l'entente de services aux personnes sinistrées;

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la mairesse Fanny Dupras et la directrice générale Lise Bégin soient mandatées pour faire la signature du document de l'entente.

13) Formation Économie Sociale

Ce point est annulé

14) 24-05-97 : ATRAT

Il est proposé et résolu à l'unanimité que de payer l'association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue au montant de 183.96\$ taxes incluses

15) Répartition des tâches des élus

Ce point a été reporté

16) 24-05-98 : Poste : Préposé à l'entretien pelouse et diverses tâches connexes

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a affiché une offre d'emploi d'été pour un préposé à l'entretien des pelouses et diverses tâches connexes pour la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a rencontré les deux candidats, le 2 mai 2024 et a fait une recommandation au conseil municipal à la réunion du 6 mai 2024;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire l'embauche de M. Théo Roy au poste étudiant de préposé à l'entretien pelouse et diverses tâches connexes et selon l'entente et les conditions mises à son dossier d'employé. Le début de l'emploi débutera selon les besoins et à la demande du contremaître M. Jonathan Branconnier.

Mme Sophie Bouchard se retire de cette résolution.

17) 24-05-99 : Congés directrice générale

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser les congés demandés par la directrice générale soit : les 28-29-30 mai et 4-5-6 juin 2024 et de mandater Mme Sylvie Perreault pour la remplacer.

18) Projet Peinture Gym d'entraînement

Ce point est à revérifier par manque d'informations

19) 24-05-100 : SEAO Rechargement TECQ 2019-2023

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale en collaboration avec le professionnel de la FQM M. Alain Bourgeois,(coordonnateur régional en ingénierie et infrastructures et ingénieur sénior) de faire une demande sur le SEAO pour les travaux de voirie dans la TECQ 2019-2023 au montant de 262 695.00\$ pour le rechargement granulaire du rang 8 et 9 et une partie de la Route La Reine-Saint Lambert et d'autoriser la directrice générale à signer les documents dans cette demande.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS (20H À 20H30)

12. RAPPORT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT(DGA)

- 1)PRIMA – SUIVI
- 2)Bibliothèque- SUIVI

3) 24-05-101 : Agriesprit

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Sylvie Perreault à faire la demande d'aide financière de 25 000.00\$ pour acheter une hotte de cuisine au propane pour la cuisine du centre communautaire de La Reine.

- 4) Achat par dotation -SUIVI
- 5) Plan de mesure d'urgence – À SUIVRE

6) **24-05-102** : **Hommage aux enseignants**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de conserver la pancarte de bois « Hommage aux enseignants » logée présentement dans l'église de La Reine et de la relocalisée au centre communautaire. Cette tâche de déménagement sera effectuée par les employés de la municipalité.

- 7) Service incendie La Sarre

8) **24-05-103** : **P-00227 Demande d'accès à l'informations**

CONSIDÉRANT que nous avons fait une demande d'accès à l'information à la MTQ pour le pont P-0227 à la demande d'un citoyen de La Reine;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de fournir les informations concernant ce pont soit en papier ou avec clé USB et de charger des frais s'il y a lieu.

10. VARIA : Sujet Divers;

- 1) Formule de la reconnaissance des bénévoles et accueil des nouveaux arrivants :
À revoir la formule pour la prochaine année.

24-05-104 : **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE** Il est 20h55

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
MERCREDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
JEUDI	9H00 À 12H00 13H00 À 16H00
VENDREDI	FERMÉ

En cas d'urgence, veuillez contacter Jonathan Branconnier au 819-301-3706 ou Lise Bégin au 819-301-0804



OPTIMISTES
FRANCOPHONE CANADIENS

FESTIVAL D'ÉTÉ

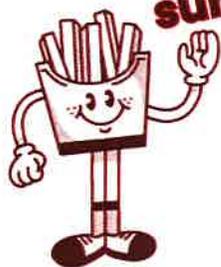
Tournoi de balle

DENIS RIOPEL

**N'OUBLIEZ PAS
D'APPORTER UN FEU
D'ARTIFICE!!!**

21-22-23 Juin 2024

**Casse-Croûte & Bar
sur place!!**



VENDREDI 21 JUIN

OUVERTURE DU FESTIVAL

17h. Ouverture du Tournoi

SAMEDI 22 JUIN

9h. Début des matchs

10h. Sécurité à vélo & Dîner gratuit pour participants

21h. Soirée festive

23h. Feux d'artifice

DIMANCHE 23 JUIN

10h. Reprise des matchs

REMISE DES BOURSES EN FIN DE JOURNÉE

**Jeu gonflable
(bas obligatoire)**



Optimiste La Reine



FEUILLET PAROISSIAL DE LA REINE



Semaines du 23 juin au 28 juillet 2024

- D. 23 juin 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque
 - D. 30 juin 11hrs. (051-17) Anna Brousseau – Quête des funérailles
(015-20) Blaise Caron – Quête des funérailles
 - D. 7 juillet 11hrs. (053-24) Montcalm Marleau – Son épouse et les enfants
(022-19) Jeannine St-Arnault – La famille Bertrand Blais
 - D. 14 juillet 11hrs. Célébration de la parole par Guylaine Phaneuf et Anne Drainville
 - D. 21 juillet 11hrs. (035-22) Parents et arrière grands-parents - Anne Drainville
(033-24) Gabriel Audet – Ses sœurs Marielle et Janette Audet
- *** Célébration des défunts au cimetière *****
- D. 28 juillet 11hrs. Célébration de la parole par Angèle Thouin et Carole Faucher



Quête du mois de mai 2024

<u>Quête</u> : 263.00\$	<u>Prions</u> : 30.45\$	<u>Autres revenus (registres)</u> : 15.00\$
<u>Revenus organisation</u> : 1265.00\$		<u>Autres revenus (messe)</u> :40.00\$
<u>Intérêt</u> : 175.29\$	<u>Dons</u> : 175.00\$	<u>Quête spéciale</u> : 8.00\$
<u>Revenus funéraires</u> : 509.95\$		



Prière pour les malades

Seigneur, dans ma douleur et ma souffrance, je me tourne vers toi.
 Tu connais mes peurs, mes doutes et mes angoisses.
 Je te prie de m'accorder la force et la guérison dont j'ai besoin.
 Aide-moi à faire face à cette épreuve et à trouver la paix intérieure.
 Accorde-moi la patience et la foi pour traverser cette période difficile.
 Que ta lumière brille sur moi et me guide vers la guérison. Amen



******** Le 21 juillet il y aura célébration pour les défunts au cimetière
après la messe ****

BONNES SEMAINES!





Comité du cimetière La Reine

Bonjours!

Avec les grands vents que nous avons eus et que nous aurons encore, plusieurs bouquets et fleurs partent au vent et parfois assez loin dans le champ en avant du cimetière. S'est pourquoi nous vous demandons de bien identifier votre bouquet sur les monuments.

NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE LA PERTE DE SES BOUQUETS.

→ **À PARTIR DE MAINTENANT, il sera interdit de mettre DES FLEURS Et LUMINAIRES aux pieds des monuments afin de faciliter l'entretien ET ÉVITER LES FLEURS QUI SE RÉPENTENT PARTOUT.**

Prochainement il y aura un ménage et tout sera enlever ainsi que les bouquets sur les monuments qui sont tous défraichis.

→ **Prendre note que la cérémonie au cimetière se fera le 21 juillet après la messe de 11 heures.**

Responsable du cimetière pour les inhumations :
Monsieur Lucien Riopel 819-947-8321

Registre et vente de niches

Madame Pierrette East 819-947-5441

Des niches sont à vendre dans les deux columbariums au prix de 1500\$ et, si intéressé contacté Pierrette East.

Si nous avons un cimetière bien entretenu et paisible c'est grâce à ses personnes qui s'impliquent généreusement. Merci!!

Nous vous souhaitons un bel été!

Solange Perreault, présidente du comité du cimetière



Fière

de notre patrimoine!

Pour terminer notre année, nous avons eu la chance de rendre visite à l'artiste Christel Bergeron dans son atelier à Val Paradis. Mme Bergeron est une artiste sculptrice qui travaille le métal. On peut admirer une de ses magnifiques sculptures devant la Bibliothèque de La sarre.

Visite très enrichissante, elle nous a expliqué les étapes de son travail. Une artiste vraiment passionnée qui nous a raconté un peu son histoire. Aussi intéressant de l'entendre raconter l'histoire de ses œuvres.

La période des vacances arrive à grands pas. Nous reprendrons nos rencontres en septembre. Je suis sûre que plusieurs d'entre vous resteront actives durant l'été : tricot, courtepointe, tissage, etc, que nous aurons la chance de voir en septembre.

Pour celles qui auraient oublié de renouveler leur abonnement il est en core temps de le faire... ce doit être fait pour la fin juin. Cela te donne droit d'être membre. Tu es intéressée à te joindre à nous? Communique avec notre trésorière Chantal Godbout, ou tout autre membre.

Nous recueillons toujours les cartouches d'imprimante et les vieux cellulaires. Nous les faisons parvenir à Mira. Vous n'avez qu'à les apporter aux Centre.

Bonne vacances à toutes! Bonnes vacances à toute la population!

La prochaine rencontre aura lieu en septembre.

Bonne Fête! aux membres nées en juin

Diane Petit 16 juin

Diane S. East 17 juin

Pierrrette East 22 juin

Valérie Bannan 28 juin

Angèle Thouin

Com. Communications.

Ma biblio La Reine.



⇒ La bibliothèque sera ouverte durant l'été, les mardis soirs 28 juin, 11 et 25 juillet, 9 et 23 août de 18.00 à 19.30 heures.

Une très belle collection de livres a été achetée pour adultes et enfants qui feront le plaisir de tous et un grand choix de lecture divers sont disponible à la bibliothèque.

Cette année, nous faisons parti du Club de lecture d'été TD dans le but de promouvoir la lecture auprès des enfants durant l'été.

★ Nous installerons prochainement un sentier du conte de Chris Hadfield, l'un des plus grands astronautes au monde.

* Plus noir que la nuit* sera installé sur la clôture au parc dans la semaine du 27 juin et il y sera jusqu'en septembre. Tout en marchant vous pourriez faire la lecture de ce beau conte à vos enfants.

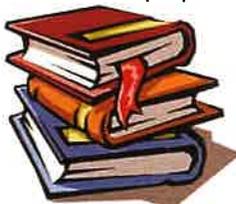
Comme chaque année, le prêt des laissez-passer se fera à compter du 25 juin, et ce, jusqu'au 3 septembre 2024. Nous vous rappelons qu'un abonné peut emprunter les 2 laissez-passer pour une période de 2 semaines. ACCÈS MUSÉES AT 2024

Cet été, découvrez ou redécouvrez les musées et les attraits touristiques de l'Abitibi-Témiscamingue grâce à votre abonnement à l'une des bibliothèques affiliées au Réseau Biblio ATNQ. Empruntez gratuitement un laissez-passer *Accès musées AT** et rendez-vous à l'un des sites participants.

Amos	MAISON HECTOR-AUTHIER
Angliers	T.E. DRAPER
Angliers	CHANTIER DE GÉDÉON
Authier	ÉCOLE DU RANG II
Guérin	MUSÉE DE GUÉRIN
La Corne	DISPENSARE DE LA GARDE
Notre-Dame-du-Nord	FOSSILARIUM
Rouyn-Noranda	MAGASIN GÉNÉRAL DUMULON
Rouyn-Noranda	ÉGLISE ORTHODOXE RUSSE
Saint-Bruno-de-Guigues	DOMAINE BREEN
Saint-Marc-de Figueray	PARC HÉRITAGE
Témiscaming	

*Un (1) prêt de laissez-passer par abonné e, pour un prêt d'une durée de 2 semaines.

Je tiens à remercier les bénévoles qui travaillent avec moi au maintien de notre bibliothèque et qui sont présentes semaine après semaine. Toute l'équipe vous souhaite un bel été dans la prudence et bonne lecture.



Merci à notre municipalité pour leur appui.

Solange Perreault, responsable

Appel à toutes les âmes

Pierre dit (à l'homme infirme de naissance) : Je ne possède ni argent ni or, mais ce que j'ai- je te le donne : Au nom de Jésus Christ de Nazareth, lève-toi et marche...

Il se mit à marcher. Il entra avec eux au temple, marchant, sautant et louant Dieu Acte 3.6.8

Lève-toi et Marche

C'est le titre d'un roman d'un écrivain Français. L'héroïne essaie désespérément de lutter contre sa paralysie; par son courage et ses efforts de toutes sortes; mais le roman se termine par sa mort. Ce livre donne une image de la vie humaine dans notre monde sans Dieu et par là même sans espoir. On a beau lutter, se donner du mal, tout semble voué à l'échec. La différence de ce roman et celui de la bible; l'homme paralysé que Pierre a guéri a cru et a été guéri. Alors il est entré dans le temple en sautant de joie et en louant Dieu.

Devenir chrétien ne garantis pas la guérison du corps comme l'affirme certains mais apporte le salut de l'âme. Si nous ne sommes pas tous malade dans notre corps, nous avons tous besoin d'être guéri de ce mal qui nous ronge et que la bible appelle le péché. Il se manifeste sous différentes formes : en vie haine, convoitise, mensonge, avarice.... Il nous asservit, il nous paralyse, il nous défigure.

Mais quand nous nous tournons vers Jésus avec foi, Dieu nous pardonne et nous libère. Il guérit notre âme. Alors dans la conscience de sa bonté et de son amour spontanément la louange jaillit de notre cœur. Nous nous levons avec une vie nouvelle et nous marchons avec lui sur le chemin de la Vérité et la Vie. Jésus nous appelle des brebis, la clé est à celui qui reçoit son évangile de la Bonne nouvelle, le don de la foi qui ouvre la porte du paradis Éternel. Pour les non croyants, les moqueurs, les méchants, il y a les portes de l'enfer éternelle aussi.

Jean Boudreault Évangéliste

Science citoyenne en Abitibi-Témiscamingue

Avez-vous vu des grenouilles, des salamandres, des couleuvres ou des tortues ?

Le Québec compte 36 espèces indigènes d'amphibiens et de reptiles (herpétofaune). Ces espèces comprennent un crapaud, des grenouilles, des rainettes, des salamandres, des couleuvres et des tortues. Fait intéressant, la limite de répartition de plusieurs de ces espèces se situe en Abitibi-Témiscamingue. **Amphibia-Nature** documente actuellement la répartition de l'herpétofaune dans la région (biogéographie), notamment la présence des couleuvres et des tortues d'eau douce.

Vous avez aperçu un amphibien ou un reptile ?

Vous pouvez signaler vos observations à **Amphibia-Nature** qui confirmera l'identification de l'espèce et pourra répondre à vos questions. Tout signalement, récent ou passé, est pertinent s'il est accompagné d'une photo, d'une date et d'un lieu d'observation. Ces données permettront d'accroître nos connaissances sur la répartition des espèces et seront utiles à des fins de conservation des habitats et de sensibilisation du public.



Une couleuvre verte dans son habitat.



Une tortue serpentine sur le bord d'une route.

Pour communiquer avec nous en Abitibi-Témiscamingue :

Pour nous signaler la présence d'un amphibien ou d'un reptile (vivant, blessé ou mort) et nous faire parvenir une photo, vous pouvez nous contacter par courriel : info@amphibia-nature.org

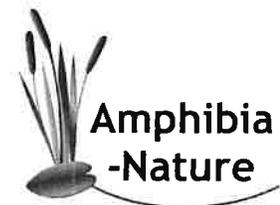
Vous pouvez aussi nous joindre au 418-408-5884 ou au 438-491-1914.

Ce projet de science participative est réalisé sur une base bénévole.

Amphibia-Nature est un groupe de recherche spécialisé œuvrant au Québec.

Pour en savoir plus sur les amphibiens et les reptiles :

<https://www.amphibia-nature.org/>





LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Volume 15, numéro 6, juin 2024

UN ASPECT CRUCIAL DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROMOTION DE LA DURABILITÉ



Le 5 juin prochain, c'est sous le thème de « La restauration des terres, la désertification et la résilience à la sécheresse » que se tiendra la Journée mondiale de l'environnement.

Lancée par l'Organisation des Nations Unies en 1972, la Journée mondiale de l'environnement met en avant un enjeu spécifique différent chaque année.

Elle vise à encourager la sensibilisation et les actions mondiales en faveur de la protection de notre environnement et nous incite à agir tout au long de l'année.

La gestion des matières résiduelles est un défi complexe qui nécessite une approche holistique et une collaboration entre les gouvernements, les entreprises, la société civile et les citoyens. Voici quelques points clés sur son importance :

Protection de l'environnement : Une gestion inadéquate peut entraîner une pollution de l'air, de l'eau et des sols. Les déchets non traités ou mal traités peuvent contaminer les écosystèmes naturels, menacer la biodiversité et perturber des cycles écologiques vitaux.

Préservation des ressources naturelles : Par le recyclage et le réemploi, une gestion efficace des matières résiduelles permet de réduire la demande de matières premières, ce qui contribue à la conservation des ressources naturelles telles que les minéraux, les métaux et les combustibles fossiles.

Santé publique : Une mauvaise gestion des matières résiduelles, en particulier des déchets, peut entraîner des répercussions néfastes sur la santé publique. Les déchets non traités par exemple peuvent propager des maladies infectieuses et attirer des vecteurs de maladies tels que les insectes et les rongeurs.

Aspect économique : Une gestion efficace des matières résiduelles peut également présenter des avantages économiques. Le recyclage et la récupération des matériaux peuvent créer des emplois dans l'industrie du recyclage et favoriser le développement d'une économie circulaire, où ces matières sont considérées comme une ressource précieuse à valoriser plutôt que des produits à éliminer.

En adoptant des pratiques de gestion des déchets innovantes et durables, nous pouvons contribuer à créer un avenir plus propre et plus sain pour les générations futures.



Plusieurs solutions peuvent être mises de l'avant pour une meilleure gestion des matières résiduelles, par exemple :



La réduction à la source : vise à minimiser la quantité de déchets générés dès le départ. Cela peut être réalisé en adoptant des pratiques telles que la réutilisation des produits, l'achat de produits en vrac, l'utilisation de produits durables et la limitation de l'emballage excessif.

Le recyclage : consiste à collecter, trier, traiter et transformer les matières résiduelles en nouveaux produits ou matières premières. Les matériaux couramment recyclés comprennent le papier, le carton, le plastique, le verre, le métal et certains textiles. Encourager le recyclage permet de réduire la demande de ressources naturelles et d'économiser de l'énergie.

Le compostage : processus de décomposition de la matière organique (reste de nourriture, feuilles mortes et déchets de jardin) en un amendement organique appelé compost, utilisé pour enrichir les sols et améliorer leur fertilité.

La valorisation énergétique : implique la transformation des déchets non recyclables en énergie sous forme de chaleur, d'électricité ou de combustible. Les déchets solides urbains et les déchets biomasse peuvent être incinérés pour produire de l'énergie thermique ou électrique, tandis que les déchets organiques peuvent être utilisés pour produire du biogaz par digestion anaérobie.

L'enfouissement sanitaire : Bien que moins favorable du point de vue de la durabilité, il reste une méthode courante de gestion des déchets dans de nombreuses régions. Les déchets sont enterrés dans des sites spécialement conçus appelés lieux d'enfouissement technique où ils sont compactés et recouverts de terre pour réduire les impacts environnementaux.

L'éco-conception : consiste à concevoir des produits en tenant compte de leur impact environnemental tout au long de leur cycle de vie, de la production à l'élimination. En concevant des produits plus durables, réparables et recyclables, il est possible de réduire la quantité de déchets générés et d'optimiser l'utilisation des ressources.

La sensibilisation du public et l'éducation : jouent un rôle crucial dans la promotion de comportements responsables en matière de gestion des déchets. Informer les citoyens sur les bonnes pratiques de tri, l'importance du recyclage et les alternatives à la consommation excessive peut encourager des choix plus durables au quotidien.

En combinant ces solutions et en adoptant une approche intégrée, il est possible de progresser vers une gestion des matières résiduelles plus durable, réduisant ainsi leur impact sur l'environnement, tout en maximisant la récupération des ressources précieuses qu'elles contiennent.

La réduction à la source est une approche fondamentale de la gestion des matières résiduelles qui vise à minimiser la quantité de déchets générés dès le départ, avant même qu'ils ne deviennent des déchets. Cette approche revêt une importance capitale pour plusieurs raisons :

- Préservation des ressources naturelles :** En réduisant la quantité de produits consommés et de déchets générés, la réduction à la source contribue à préserver les ressources naturelles précieuses, telles que l'eau, les énergies non renouvelables et les matières premières. Moins de ressources sont extraites de l'environnement, ce qui réduit la pression sur les écosystèmes fragiles et contribue à préserver la biodiversité.
- Réduction de la pollution et de l'empreinte écologique :** La production, le transport, l'utilisation et l'élimination des biens de consommation contribuent tous à la pollution de l'air, de l'eau et des sols, ainsi qu'à l'émission des gaz à effet de serre. En réduisant la quantité de biens produits et jetés, la réduction à la source permet de réduire l'empreinte écologique globale et de limiter les impacts négatifs sur l'environnement.
- Économie de coût et de ressources :** La réduction à la source peut également entraîner des économies significatives en réduisant les coûts associés à la production, à l'emballage, au transport et à l'élimination des produits. En minimisant les déchets à éliminer, les entreprises et les consommateurs peuvent réaliser des économies sur les frais de traitement des déchets et sur l'achat de nouvelles matières premières.
- Promotion de la durabilité et de la consommation responsable :** En encourageant les pratiques de réduction à la source, nous favorisons une approche plus durable de la consommation qui valorise la qualité plutôt que la quantité, la durabilité plutôt que l'éphémère. Cela encourage les entreprises à adopter des modèles économiques circulaires et les consommateurs à faire des choix plus conscients et responsables.
- Atténuation des problèmes liés aux déchets :** Réduire la quantité de déchets à éliminer réduit également la nécessité de construire de nouvelles infrastructures de gestion des déchets, tels que les lieux d'enfouissement technique (LET) et les incinérateurs, qui peuvent avoir des impacts néfastes sur les communautés locales et sur l'environnement.

En conclusion, la réduction à la source est une stratégie essentielle pour promouvoir la durabilité environnementale, économique et sociale. En adoptant une approche proactive axée sur la prévention plutôt que sur la gestion des déchets, nous pouvons contribuer à construire un avenir plus propre, plus sain et plus résilient pour les générations futures.



Commanditaires



30 ans déjà !



West Fraser



**Municipalité
de La Reine**

MERCI! Grâce à vous, nous
recevons notre journal
communautaire!

Juillet 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Fête du Canada	2	3 	4	5	6
7	8 Séance du conseil	9 Biblio	10 	11	12	13
14	15	16	17 	18	19	20
21	22	23 Biblio	24 	25	26	27
28	29	30	31 			